

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1903)  
**Heft:** 7

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Renseignements divers.**

*Côté nord.* — La galerie d'avancement a traversé le gneiss schisteux et le schiste sériciteux calcarifère et micacé calcarifère. On a suspendu pendant 212 heures la perforation mécanique à cause des boisages exigés par la roche tendre. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 6<sup>m</sup>,72 par jour de travail. Les eaux provenant du tunnel ont comporté 46 l.-s. Le 12 mars, le mineur Merenda Giuseppe, de Paterno (prov. de Cosenzo), a été atteint par un éboulement de roches ; il est mort le 15 mars.

*Côté sud.* — La galerie d'avancement a traversé le gneiss schisteux et le micaschiste avec des galets de gneiss. Le progrès moyen de la perforation mécanique a été de 5<sup>m</sup>,71 par jour de travail. Les eaux provenant du tunnel ont comporté 799 l.-s.

**Société fribourgeoise des Ingénieurs et Architectes.**

*Séance du 6 mars 1903.*

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président. La séance est ouverte à 8 3/4 h.

**Liquidation d'affaires administratives.**

M. Gremaud, président, fait circuler une serrure américaine remarquable par sa simplicité et le génie de son invention. Au moyen de trois vis que l'on coupe à la longueur voulue, on peut l'adapter à toutes les épaisseurs de bois.

M. Sartori a ensuite la parole et donne des renseignements complémentaires sur les lampes Hewitt et celles à filament d'osmium. M. Sartori fait circuler plusieurs dessins.

M. Lehmann, ingénieur, fournit quelques renseignements sur les conditions à remplir pour l'obtention des brevets d'invention. Il est donné connaissance des articles du règlement d'exécution et de l'arrêté du Conseil fédéral pour la loi fédérale sur les brevets d'invention.

On passe ensuite à la communication de M. Gremaud, président, sur les courbes à plusieurs centres et sur la cycloïde et ses applications<sup>1</sup>.

*Séance du 20 mars 1903.*

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président. La séance est ouverte à 8 3/4 h.

M. Gremaud, président, parle d'une collection de matériaux de construction qu'il désire organiser avec M. Musy, professeur et président de la Société des sciences naturelles.

Maintenant que le canton de Fribourg possède une école technique et que le Musée d'histoire naturelle dispose de locaux plus spacieux, le moment paraît propice pour faire quelque chose de définitif qui puisse servir à l'instruction de nos futurs techniciens et être en même temps une exposition permanente, propre à renseigner les architectes et les particuliers qui désirent choisir les matériaux de constructions à édifier.

On désire faire deux collections ; l'une servirait au *Technicum* et pourrait être utilisée pour les expositions futures cantonales ou nationales, l'autre serait installée au *Musée d'histoire naturelle* et constituerait une exposition permanente et visible en tout temps.

Il est donné lecture d'une circulaire à adresser aux carrières fribourgeoises afin d'obtenir des échantillons des pierres de leur carrière. Ces échantillons devront avoir des mesures uniformes et être travaillés de manière à donner tous les renseignements nécessaires.

La parole est ensuite donnée à M. Sartori, professeur, pour une communication sur les lampes à arc.

M. Sartori, après avoir parlé de la construction de la lampe proprement dite, de la composition des charbons et de la densité de la lumière, etc., procède à des expériences très intéressantes.

M. Louis Techtermann, ingénieur agronome, donne ensuite une communication sur les drainages et améliorations du sol dans le canton de Fribourg.

M. Gremaud, président, fait voir un échantillon de planelle pour trottoirs en mosaïque (pierre calcaire et ciment) système Schaffner, architecte, à Bienne.

M. Fischer, Robert, entrepreneur, fait circuler auprès des membres des échantillons de dalles pour pavage de trottoir, composées d'asphalte et de béton.

<sup>1</sup> Nous espérons pouvoir publier plus tard cette communication.  
(Réd.)

**Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes**

*Rapport du président à l'assemblée générale du 21 mars 1903.*

*(Extrait).*

Messieurs et chers collègues,

Nous venons de nouveau vous faire rapport sur l'exercice écoulé pendant une année, celle du 22 mars 1902 au 21 mars 1903.

Pour nous aider dans cette tâche, en même temps que pour vous faciliter la comparaison d'une année à l'autre, nous prenons la liberté de suivre le même plan que l'année dernière.

Notre fortune n'a augmenté pas ; au contraire, elle diminue plutôt. Il y a eu moins de réceptions de nouveaux membres, moins de finances d'entrée.

Nous avons fait un budget prévoyant un déficit, imitant en cela les assemblées représentatives des communes, des cantons et de la confédération, et nous vous annonçons déjà que ce déficit serait probablement plus élevé.

Nous avons aujourd'hui une dette de 209 fr. vis-à-vis de la bibliothèque, que nous ne payerons que dans le courant de l'exercice prochain.

Nous attendons que les conventions soient définitives. Pendant le courant de l'année, nous avons eu davantage de dépenses administratives ; nous ne dirons pas que nous ne les avions pas prévues, mais que le budget n'en avait pas suffisamment tenu compte.

Notre situation financière se résume comme suit :

Au 22 mars 1902 l'avoir de la Société était de . . . . .	Fr. 1,571.36
Au 21 mars 1903 cet avoir est de . . . . .	» 1,355.31

Le déficit de l'année est donc de . . . . .	Fr. 216.05
Le budget prévoyait un déficit de . . . . .	» 115.—

Il a donc été dépassé de . . . . .	Fr. 101.05
------------------------------------	------------

résultat que nous avions déjà fait entrevoir à la fin de notre rapport du 22 mars 1902.

Le caissier et les commissaires-vérificateurs vont vous dire exactement et en détail ce qu'il en est.

L'abonnement au *Bulletin*, vous le savez, est compris dans la contribution de 8 fr. par an et nous devons le payer par 6 fr. pour chacun des membres.

Nous devons aussi pour le service de la bibliothèque un franc par membre.

Il reste donc pour tous les frais courants de l'année, également par membre, seulement un franc.

C'est peu, trop peu. — Cette phrase vous fait prévoir une demande d'augmentation de la contribution annuelle et vous ne vous trompez pas. Nous sommes trop serrés. Nous devons économiser sur les annonces, nous priver d'avoir des séances agrémentées de projections lumineuses, parce que cela coûte de 20 à 30 fr. par soirée. Nous ne faisons pas non plus à nos membres, par circulaires, toutes les communications que nous désirerions leur faire. Nous avons été empêchés de nous intéresser comme société à la reconstruction du Treib, et nous n'avons pris *aucune part* aux souscriptions pour les fêtes du Centenaire vaudois du 14 avril ou du mois de juillet, et tout à l'avantage.

Mais enfin, nous nous consolons en pensant que nous sommes là pour des études techniques qui sont par elles-mêmes de nature un peu sèche.

Tout ceci, Messieurs et chers camarades, est la réalité triste mais vraie et c'est pour vous préparer à une demande d'augmentation de notre contribution annuelle de 8 fr. à 10 fr. par an que nous insistons sur ce point.

Avec la finance pour la Société suisse, cela fera un total de 18 fr., mais en échange nous avons le *Bulletin*, puis notre vie de section vaudoise, et en outre la Société suisse distribue de temps à autre des cahiers très intéressants. Elle a aussi fortement appuyé la publication de la *Bauernhaus*. — Une fois celle-ci terminée, on nous fait espérer que la contribution à la Société suisse sera diminuée.

Nous avions renoncé l'année dernière à vous demander une augmentation de notre contribution vaudoise, attendant pour cela la baisse de la contribution suisse. Mais nous voyons que nous ne pouvons pas attendre plus longtemps. Il faut que notre Société vaudoise ait la vie nécessaire, que nous puissions disposer d'un peu plus d'argent pour nos affaires courantes, et, sans plaisir, mais avec conviction, nous vous le demanderons en vous présentant le budget.

Le 25 mai 1902 a eu lieu à Berne l'*Assemblée des délégués de la Société suisse*.

Nous avions le droit, d'après notre nombre de membres, qui était alors de 154, à 15 délégués. Nous en avons eu seulement six qui s'y sont rendus. Ces six membres étaient MM. Lochmann, A. van Muyden, H. Verrey, Paul Schenck, Dommer, et A. de Blonay.

Nous vous avons rendu compte de cette assemblée dans notre première séance de novembre 1902.

Le fait dominant avait été la discussion relative à l'élaboration de règlements au sujet de l'emploi du béton armé. Nous avons au surplus déjà entretenu la Société de cette réunion et vous savez aussi que notre Section vaudoise est la seconde en nombre des sections de la Suisse, ce qui nous a valu l'honneur d'être désignés comme section vérificatrice des comptes qui, soit dit en passant, ne nous sont arrivés qu'il y a trois jours pour 1901, le caissier central ayant été malade et absent du pays pendant longtemps.

Comme nous en avons touché un mot plus haut, il nous fut demandé de participer aux frais de reconstruction de la maison Treib, sur le lac des Quatre-Cantons. Nos finances ne nous le permettaient pas et nous avons cru bien faire d'adresser une circulaire recommandant cette entreprise nationale aux souscriptions particulières de nos membres. Cet appel a été entendu par un nombre assez minime de nos collègues, et notre caissier a pu envoyer une somme de 35 fr. au Comité de restauration de cette construction. C'est peu; il semble que l'intérêt pour ces choses décroisse en raison directe du carré de la distance.

Maintenant que vous êtes orientés sur ce qui concerne notre position financière dans son ensemble et nos rapports avec la Société suisse, nous passons à notre service de section et société autonome.

Votre Comité, nommé le 22 mars 1902, se composait de MM. : J.-J. Lochmann, ingénieur, président ;

H. Meyer, architecte, caissier, faisant sa seconde année comme tel ;

V. Amaudruz, ingénieur, secrétaire, renouvelé pour deux ans, à ce que nous avions cru. Mais tôt après cette réélection il partit de Lausanne, et M. Dufour, architecte, accepta de le remplacer, à titre provisoire, jusqu'à une assemblée de la Société en automne.

On désirait le conserver, mais ce dernier, trop occupé, ne put accepter, et le 8 novembre il fut remplacé par M. E.-F. Chavannes-Clavel, ingénieur, qui fonctionnera donc comme tel jusqu'en mars 1904 et peut-être davantage.

F. Isoz, architecte, vice-président, et E. Bosset, ingénieur et professeur, représentant la série sortante en 1903 ;

L. Chavannes, ingénieur, et Ch. Dufour, architecte, la série sortante en 1904.

Ce comité, pendant l'année écoulée, a eu 12 séances, ce qui montre que la Société ne marche pas absolument seule.

Aujourd'hui vous avez, conformément aux statuts, à désigner un nouveau président pour une année, un caissier pour deux années, et deux membres, un architecte et un ingénieur, pour deux ans également.

M. l'ingénieur Vautier a bien voulu continuer à être notre délégué à la bibliothèque et nous espérons qu'il le restera, encore longtemps. C'est le Comité qui est compétent pour ce choix.

Pendant l'année écoulée nous avons perdu par décès M. Hug-Mazelet, Jean, ingénieur, et H. Grenier, architecte, deux de nos anciens membres, et dernièrement M. Ancel, Charles, ingénieur. Nos bons souvenirs à ces trois camarades bien reçus de nous tous.

M. Payot, Edouard, ingénieur, à Bex, a donné sa démission, ne venant plus à nos séances depuis longtemps, et MM. Chappuis, Emile, Diserens, Alphonse, et Marquis, Louis, les trois ingénieurs, sont aussi à considérer comme démissionnaires aux termes des statuts. Donc sept départs. Trois de ces collègues étaient membres des deux sociétés suisse et vaudoise, et quatre de la dernière seulement.

Nous avons gagné par de nouvelles réceptions quatorze membres, dont six de la section vaudoise et de la Société suisse à la fois, et huit de la Société vaudoise seulement.

Actuellement, notre état est le suivant :

2 membres honoraires ;  
7 " de la Société suisse dans d'autres sections ;  
156 " de la Société suisse et section vaudoise ;  
51 " de la Société vaudoise seulement.

216 membres au total.

La Société a eu cette année sept séances ordinaires et ce soir une séance générale, mais avec conférence également, ce que nous avons cru devoir faire afin d'attirer un peu plus de monde à cette réunion générale que ce n'était souvent le cas

si il n'y avait que les questions administratives à traiter.

Pour le choix d'un nouveau secrétaire, le 8 novembre, nous n'avons pas convoqué ad hoc d'assemblée générale, mais avons dûment annoncé cette élection à faire dans les cartes de convocation et même dans les avis et convocations publiés dans les journaux. Cela revenait donc au même, sauf le titre de la réunion. Nos huit séances ont eu lieu comme cela avait été fixé dans notre première séance du 11 octobre 1902, en changeant cependant un peu les dates vu des difficultés relatives au local. Nous n'avons pas cru devoir essayer de fixer des séances de jour pour faciliter les membres du reste du canton, comme le vœu en avait été exprimé. C'est une expérience qui pourra être tentée par le nouveau comité, mais nous avons craint une trop faible participation à ces séances en les plaçant pendant les heures de bureau. Il faudrait les fixer à 4 h. ou 4 1/2 h. de l'après-midi afin d'avoir fini pour les trains de 6 1/2 h. à 7 h. Or 4 heures de l'après-midi est une mauvaise heure pour les membres occupés. Il faudra cependant essayer une fois et l'on verra. Avis à nos successeurs.

Il faudrait avoir pour cette séance un sujet de très grande attraction.

Nos huit séances ont été les suivantes :

Deux conférences géologiques données par deux professeurs distingués, non membres de notre Société. Nous leur réitérons tous nos remerciements pour leur bienveillant concours.

Deux séances d'architecture archéologique.

Trois séances de travaux d'ingénieurs et une séance spécialement de discussion relative au béton armé, qui intéresse autant les ingénieurs que les architectes.

Nous espérons que cette année ne sera pas trouvée inférieure comme activité aux précédentes.

La Bibliothèque. A notre très vif regret, nous ne pouvons pas encore dire que tout soit en ordre à son sujet.

Nous avons eu dernièrement encore à signer un article additionnel à la convention, pour le cas où nous reprendrions une fois ou l'autre possession de nos livres. Cet article est relatif aux reliures qui auraient été faites à nos ouvrages. Mais alors, si cette hypothèse de reprise se réalisait une fois, nous aurions aussi à nous préoccuper de nous faire remettre les ouvrages qui auraient été acquis avec notre subvention annuelle à la bibliothèque.

Mais nous sommes encore loin de là, car cela n'aurait lieu très probablement que si une fois la bibliothèque de l'Ecole d'Ingénieurs était fusionnée à la grande Bibliothèque cantonale, et nous pensons et espérons que cela n'arrivera pas de sitôt.

En attendant, nous aurons à payer, pour l'année écoulée, 209 fr. à la bibliothèque et 216 fr. pour l'année dans laquelle nous allons entrer. Nous devons faire tout notre possible pour que ces sommes et des sommes égales provenant de l'Ecole d'Ingénieurs soient en partie employées à l'établissement d'un bon catalogue, car sans cela pas d'usage possible d'une bibliothèque.

Il faut aussi que le service de consultation et de distribution qui a été établi se fasse d'une manière absolument régulière, ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas. Nous voulons espérer une amélioration à cet égard.

Dans l'année écoulée, nous avons encore pu avoir un délégué au Congrès international de Navigation de Dusseldorf, grâce à ce que M. Deluz-s'y rendait et a bien voulu accepter de nous représenter.

A la Commission d'Art public, un de nos délégués, M. J. Simon, architecte, nous a quitté et a été remplacé par M. H. Meyer, architecte également. Cette commission, sans avoir une grande activité, a cependant eu l'occasion de faire différentes choses utiles.

Notre participation à la Bauernhaus s'est terminée par la fourniture nouvelle de quelques dessins que l'on nous demandait.

Nos statuts ont été imprimés et distribués; de même les statuts en français de la Société suisse ont enfin été distribués.

Nos relations avec le Comité central et avec une ou deux de nos sections sœurs ont été fort bonnes.

Tel est, Messieurs et chers collègues, le rapport que nous avons cru devoir vous présenter en terminant cette année, et nous saissons cette occasion pour prendre congé de vous comme président, espérant cependant avoir l'occasion de vous être, de temps à autre, encore utile.

Lausanne, le 21 mars 1903.

Le Président,

J.-J. LOCHMANN.